

A partir du 2 décembre 1823, le siège de l'Académie fut transféré au Palais-des-Arts. Les séances ont lieu le mardi de chaque semaine, excepté pendant les vacances des mois de septembre et octobre.

Les membres titulaires, au nombre de 52, sont divisés en deux classes :

*1<sup>o</sup> Classe des Sciences*

Mathématiques, Mécanique, Astronomie, Physique, Chimie, Zoologie, Botanique, Géologie et Minéralogie, Sciences médicales ;

*2<sup>o</sup> Classe des Belles-Lettres et Arts*

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie, Histoire et Antiquités, Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique, Peinture, Sculpture, Architecture, gravure, Musique.

Le nombre des membres correspondants est actuellement de :

45 pour la classe des sciences ; 43 pour la classe des belles-lettres et arts.

L'Académie compte en outre 18 membres associés.

Le Bureau de l'Académie se compose de deux présidents ; deux secrétaires généraux ; deux secrétaires-adjoints, l'un pour les sciences, l'autre pour la classe des lettres ; d'un archiviste et d'un trésorier.

Le Président est nommé pour un an ; les autres fonctionnaires sont rééligibles.

*Liste des Membres de l'Académie de 1700 à 1725*

Falconnet, de l'Académie des Inscriptions ; Villemot, du Puget ; Dugas, Président de la Cour des monnaies ; Brossette, avocat ; Saint-Bonnet, P. Jésuite ; Colonia, P. Jé-